



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**Cogeco Câble annonce des résultats positifs
et déclare un dividende**

Montréal, le 18 octobre 2004 – Cogeco Câble inc. (TSX : CCA.SV) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du quatrième trimestre et de l'exercice terminés le 31 août 2004.

« Au cours du quatrième trimestre, Cogeco Câble a maintenu sa lancée. Le trimestre est ainsi en continuité avec l'évolution notée au trimestre précédent. Les produits et le bénéfice d'exploitation avant amortissement ont augmenté respectivement de 5 % et de 13 %, et le bénéfice net a triplé », a indiqué M. Louis Audet, président et chef de la direction de Cogeco Câble inc.

L'exercice 2004, des résultats positifs

« Les résultats pour l'exercice 2004 montrent un dépassement de la grande majorité des indicateurs. L'exercice 2004 affiche un gain de près de 3 200 clients comparativement à des pertes de clients du service de base lors des récents exercices. Nos gains de clients au service numérique ont largement dépassé nos attentes et sont redevables en partie à un marketing plus ciblé et un meilleur service à la clientèle. Signe de la satisfaction de nos clients envers les produits et le service que nous leur offrons, Cogeco Câble continue de mettre tous ses efforts dans sa relation avec ses clients ce qui justifie ce retour à une note positive dans l'acquisition de clients. Nous entendons bien continuer à offrir ce qui répond le mieux aux exigences de la clientèle », a poursuivi M. Audet.

« Notre service Internet à haute vitesse a connu une excellente croissance, ralenti par un marché en début de maturité, particulièrement en Ontario », a ajouté M. Audet.

« Certains changements comptables, tels que la diminution de la durée de vie des équipements résidentiels et les modifications au taux d'impôt sur les bénéfices en Ontario ont entraîné une perte nette. Quant aux autres indicateurs, la grande majorité ont dépassé nos objectifs. Des flux de trésorerie nets de 43,5 millions \$ ont été générés et le bénéfice d'exploitation avant amortissement a cru de 16 %. Nous envisageons avec optimisme l'exercice 2005 et maintenons nos projections », a conclu M. Audet

FAITS SAILLANTS

Au cours de l'exercice 2004, Cogeco Câble a dépassé la plupart de ses objectifs financiers et de ses objectifs en matière d'ajouts à la clientèle.

(en millions de dollars, sauf les pourcentages et les statistiques sur les clients)	Objectif Initial ⁽¹⁾	Résultats Réels	Réels vs initial
Croissance des produits d'exploitation	4 à 5 %	8 %	Objectif dépassé
Croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement	8 à 10 %	16 %	Objectif dépassé
Croissance de l'amortissement	9 %	27 %	Objectif non atteint ⁽²⁾
Recul des charges financières	(1) %	(5) %	Objectif dépassé
Bénéfice net (perte nette)	6	(32,2)	Objectif non atteint ⁽²⁾
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	124 à 129	144,8	Objectif dépassé
Flux de trésorerie nets ⁽³⁾	13 à 18	43,5	Objectif dépassé
Gain (perte) de clients du service de base	(11 000) à (13 000)	3 198	Objectif dépassé
Ajouts de terminaux numériques	33 000 à 38 000	56 984	Objectif dépassé
Ajouts de clients Internet à haute vitesse	35 000 à 40 000	39 847	Objectif atteint

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	Trimestres terminés les 31 août (non vérifié)			Exercices terminés les 31 août (vérifié)		
	2004	2003 (redressé ⁽¹⁾)	% variation	2004	2003 (redressé ⁽¹⁾)	% variation
Produits d'exploitation	133 053 \$	126 483 \$	5,2	526 480 \$	489 194 \$	7,6
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	54 290	48 249	12,5	203 246	175 609	15,7
Bénéfice net (perte nette)	6 469	2 166	198,7	(32 194)	(124)	--
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	41 025	32 573	25,9	144 778	112 525	28,7
Moins :						
Acquisition d'immobilisations et augmentation des charges reportées	<u>34 696</u>	<u>23 851</u>	45,5	<u>101 244</u>	<u>110 119</u>	(8,1)
Flux de trésorerie nets ⁽³⁾	6 329	8 722	(27,5)	43 534	2 406	--
Données par action						
Bénéfice net (perte nette) de base	0,16 \$	0,05 \$	220,0	(0,81) \$	(0,00) \$	--
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	1,03	0,82	25,6	3,63	2,82	28,7

- (1) Durant le troisième trimestre de l'exercice 2004, Cogeco Câble a adopté de nouvelles normes comptables concernant le moment de la constatation des produits d'exploitation et de certaines charges liées à ces derniers ainsi que le classement de certains éléments comme produits, charges ou coûts capitalisés. Ces modifications ont été apportées rétroactivement tel qu'il est permis par les abrégés des délibérations 141 et 142 publiés par le Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Les objectifs financiers initiaux de l'exercice 2004 ont tous été ajustés pour tenir compte de l'incidence de ces modifications et ont été modifiés sur la base de la différence entre les résultats financiers 2004 avant et après l'adoption de nouvelles normes comptables. Une description détaillée de ces nouvelles normes comptables appliquées de façon rétroactive figure à la section « Modification des conventions comptables » dans la rubrique « Rapport de gestion » ci-jointe.
- (2) Les objectifs au chapitre de l'amortissement et du bénéfice net n'ont pas été atteints en raison des ajustements hors caisse pour l'amortissement et les impôts sur les bénéfices décrits dans les sections « Charges fixes » et « Impôts sur les bénéfices » du rapport de gestion ci-joint.
- (3) Les flux de trésorerie nets sont définis comme les flux de trésorerie générés par l'exploitation moins les acquisitions d'immobilisations (incluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition – selon la note 6 des états financiers ci-joints – qui ne sont pas reflétées dans les états des flux de trésorerie) et l'augmentation des charges reportées. L'expression « flux de trésorerie nets » n'est pas définie selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et devrait être traitée comme telle.

RAPPORT DE GESTION

Certains énoncés de ce rapport peuvent représenter des énoncés de nature prospective comportant des risques et des incertitudes. Les résultats futurs seront influencés par un certain nombre de facteurs liés à la technologie, à la situation du marché, à la concurrence et à la réglementation, y compris ceux décrits dans la section « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du présent rapport de gestion et du rapport annuel 2003 de la Société. En conséquence, les résultats réels pourraient différer de façon sensible des prévisions exprimées ou sous-entendues par ces énoncés de nature prospective. Le présent rapport doit être lu à la lumière du rapport de gestion contenu dans le rapport annuel de la Société et des états financiers et des notes complémentaires.

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	31 août 2004	Ajouts nets (pertes nettes)				% de pénétration ⁽¹⁾ 31 août	
		Quatrième trimestre		Exercice		2004	2003
		2004	2003	2004	2003		
Unités de service ⁽²⁾	1 277 317	15 732	6 998	88 948	64 011	s.o.	s.o.
Clients du service de base	823 855	(2 493)	(6 536)	3 198	(15 711)	s.o.	s.o.
Clients du service Internet à haute vitesse ⁽³⁾	245 026	5 190	9 442	39 847	46 987	34,2	28,5
Terminaux numériques ⁽⁴⁾	240 071	16 211	5 504	56 984	38 137	29,8	22,8
Clients des services groupés ⁽⁵⁾	356 268	13 061	12 167	68 188	46 394	43,2	35,1

(1) En pourcentage des clients du service de base, là où le service est offert.

(2) Incluant les clients du service de base, des services Internet et du service numérique.

(3) Compte tenu des commandes en cours, le nombre de clients s'établirait à 250 029 comparativement à 242 634 au 31 mai 2004.

(4) Au 31 août 2004, 82 % des terminaux ont été achetés comparativement à 77 % à la même date l'an dernier.

(5) Forfaits incluant le service de base, les volets facultatifs, le service de prises multiples avec option pour inclure la télévision payante, les avantages du service numérique et le service Internet à haute vitesse. Une proportion de 52 % des clients des services groupés profitaient du service numérique.

L'expansion des unités de service a été plus rapide au quatrième trimestre que celle de la même période l'an dernier, en raison d'une croissance supérieure du nombre de clients du service numérique et d'une diminution de la perte de clients du service de base. La forte croissance du nombre de clients du service numérique est principalement attribuable au succès de l'attrayant programme de location de terminaux numériques qui a été lancé en juin et en août derniers en Ontario et au Québec, respectivement et l'ajout de MoviePix au service numérique en Ontario.

Les ajouts à la clientèle du service Internet à haute vitesse ont diminué par rapport à l'exercice précédent en raison d'un ralentissement de la demande à mesure que le taux de pénétration augmente. Dans le but de stimuler la demande au sein du marché de l'Ontario, solidement établi, Cogeco Câble a commencé, en juillet dernier, à offrir le service Mini aux nouveaux clients plus économes. Toutefois, sur le marché québécois, moins bien établi, le service Mini n'est offert qu'aux clients existants.

MODIFICATIONS DES CONVENTIONS COMPTABLES

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2004, Cogeco Câble a adopté les abrégés des délibérations 141 et 142 du CPN de l'ICCA, publiés en décembre 2003, concernant le moment de la constatation des produits d'exploitation et de certaines charges liées à ces derniers ainsi que le classement de certains éléments comme produits, charges ou coûts capitalisés. Par conséquent, Cogeco Câble a adopté les modifications suivantes :

- Les produits liés à l'installation sont dorénavant reportés et amortis sur la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client, soit quatre ans. Auparavant, ces produits étaient constatés immédiatement car ils représentaient un recouvrement partiel des frais directs

de vente engagés. À la facturation, la portion des produits non gagnés est comptabilisée à titre de produits reportés et perçus d'avance.

- Les coûts de rebranchement des clients sont dorénavant comptabilisés à titre de charges reportées jusqu'à concurrence du montant des produits générés par l'activité de rebranchement, qui sont inclus dans les produits liés à l'installation, et amortis sur la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client, soit quatre ans. Auparavant, ces frais qui comprennent le matériel, la main-d'oeuvre directe et certains frais généraux, étaient capitalisés à titre d'immobilisations et généralement amortis sur une période de cinq ans.
- Les produits d'exploitation liés à la vente d'appareils résidentiels à prix subventionné, qui étaient auparavant comptabilisés à titre de recouvrement partiel des coûts, sont maintenant comptabilisés à titre de produits d'exploitation avec un montant équivalent enregistré à titre de charges d'exploitation.
- La tranche des frais de publicité engagés pour accroître la clientèle des services numérique et Internet à haute vitesse, qui était auparavant comptabilisée à titre de charges reportées, est maintenant enregistrée à titre de charges d'exploitation.

Par suite des modifications susmentionnées, le bénéfice d'exploitation avant amortissement a été ajusté à la baisse de 8 millions \$ et de 7,7 millions \$ pour les exercices 2004 et 2003, respectivement. Les ajustements découlant de la contre-passation des frais de publicité et des coûts de reconnexion capitalisés ont totalisé 3,7 millions \$ et 1,2 million \$ pour l'exercice 2004 et 3,5 millions \$ et 2,7 millions \$ pour l'exercice 2003. Cogeco Câble a décidé d'appliquer ces modifications de façon rétroactive afin d'accroître la comparabilité de ses résultats financiers. Voici l'incidence qu'ont eue les modifications sur nos résultats financiers, nos flux de trésorerie et notre situation financière :

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)

	Trimestres terminés les 31 août			
	2004		2003	
	<u>Avant l'adoption</u>	<u>Après l'adoption</u>	<u>Avant le redressement</u>	<u>Après le redressement</u>
Produits d'exploitation	132 348 \$	133 053 \$	124 921 \$	126 483 \$
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	56 556	54 290	50 272	48 249
<i>Marge d'exploitation</i>	42,7 %	40,8 %	40,2 %	38,1 %
Amortissement	31 506	32 476	28 193	28 989
Impôts sur les bénéfices	3 313	1 474	3 111	2 390
Bénéfice net	7 866	6 469	4 264	2 166
Bénéfice net de base par action	0,20	0,16	0,11	0,05

Exercices terminés les 31 août

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)

	2004		2003	
	Avant l'adoption	Après l'adoption	Avant le redressement	Après le redressement
Produits d'exploitation	519 753 \$	526 480 \$	479 293 \$	489 194 \$
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	211 224	203 246	183 344	175 609
Marge d'exploitation	40,6 %	38,6 %	38,3 %	35,9 %
Amortissement	136 072	140 214	107 158	110 234
Impôts sur les bénéfices	43 831	37 269	7 194	4 386
Bénéfice net (perte nette)	(26 636)	(32 194)	7 879	(124)
Bénéfice net (perte nette) de base par action	(0,67)	(0,81)	0,20	(0,00)
Dépenses en immobilisations et augmentation des charges reportées	106 893	101 244	117 009	110 119
Flux de trésorerie nets	45 863	43 534	3 251	2 406

31 août

(en milliers de dollars)

	2004		2003	
	Avant l'adoption	Après l'adoption	Avant le redressement	Après le redressement
Immobilisations	739 547 \$	687 960 \$	765 085 \$	723 273 \$
Charges reportées	34 273	48 293	39 147	53 186
Produits reportés et perçus d'avance	16 070	32 437	15 194	29 232
Passif d'impôts futurs	214 296	195 523	172 588	160 380
Bénéfices non répartis	69 041	33 880	95 677	66 074

Se reporter aux renseignements complémentaires ci-joints pour prendre connaissance des résultats financiers trimestriels redressés pour 2004 et 2003.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Trimestres terminés les 31 août			Exercices terminés les 31 août		
	2004	2003 (redressé)	% variation	2004	2003 (redressé)	% variation
Produits d'exploitation	133 053 \$	126 483 \$	5,2	526 480 \$	489 194 \$	7,6
Charges d'exploitation	78 500	77 446	1,4	315 208	305 716	3,1
Honoraires de gestion – COGECO inc.	263	788	(66,6)	8 026	7 869	2,0
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	54 290	48 249	12,5	203 246	175 609	15,7
Marge d'exploitation	40,8 %	38,1 %		38,6 %	35,9 %	

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation au quatrième trimestre ont augmenté de 6,6 millions \$, soit 5,2 %, par rapport à la même période l'an dernier. Cette croissance découle principalement de la hausse des tarifs du service de base et du taux de pénétration accru des services Internet à haute vitesse, comme il est mentionné dans la section « Statistiques sur les clients ». Avec prise d'effet le 15 juin en Ontario et le 1^{er} août au Québec, une hausse moyenne du tarif mensuel d'environ 0,74 \$ par client du service analogique de base a été appliquée. Ces majorations tarifaires sélectives se sont traduites par une plus grande harmonisation des tarifs du service de base dans nos réseaux de câblodistribution. Une hausse des tarifs de base du service numérique de 4 \$ par mois a également été appliquée au Québec. De plus, les tarifs mensuels du forfait de télévision payante ont augmenté de 3 \$, et d'autres hausses tarifaires restreintes liées aux services facultatifs ont été appliquées en Ontario.

Charges d'exploitation

Les frais d'affiliation au quatrième trimestre ont augmenté par rapport à la même période en 2003. Cette augmentation est attribuable à la meilleure pénétration des services groupés et aux majorations des frais faites par les fournisseurs de programmation. La croissance de 7 % des unités de service d'un exercice à l'autre s'est traduite par une augmentation des charges liées au service à la clientèle. Les charges d'exploitation exprimées en pourcentage des produits d'exploitation ont cependant diminué, principalement en raison d'une diminution des coûts de marketing.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement au quatrième trimestre s'est accru de 12,5 % comparativement à la même période de l'exercice 2003, en raison de l'augmentation des produits d'exploitation, de la poursuite du contrôle des coûts et de l'efficacité du marketing. La marge d'exploitation de Cogeco Câble est passée de 38,1 % à 40,8 %.

CHARGES FIXES

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	Trimestres terminés les 31 août			Exercices terminés les 31 août		
	2004	2003 (redressé)	% variation	2004	2003 (redressé)	% variation
Amortissement	32 476 \$	28 989 \$	12,0	140 214 \$	110 234 \$	27,2
Charges financières	13 871 \$	14 704 \$	(5,7)	57 957 \$	61 113 \$	(5,2)

En excluant l'incidence financière d'une modification de la durée de vie utile de certains actifs à long terme décrite ci-dessous, l'amortissement a totalisé 30,9 millions \$ et 120,1 millions \$, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice 2004. La hausse de l'amortissement découle principalement des acquisitions d'immobilisations liées au service Internet à haute vitesse et aux services numériques.

À compter du 1^{er} septembre 2003, la durée de vie utile estimée des appareils résidentiels loués à la clientèle de la Société a été révisée à la baisse pour tenir compte de la diminution importante, au cours de la dernière année, des coûts unitaires convertis en dollars canadiens. La durée de vie utile estimée des modems câble a été révisée, passant de sept à trois ans, tandis que celle des terminaux numériques est passée de sept à cinq ans. La modification de la durée de vie utile des appareils résidentiels et de certains autres actifs à long terme a entraîné une augmentation de

l'amortissement de 1,6 million \$ et de 20,1 millions \$, respectivement, pour le quatrième trimestre de 2004 et pour l'exercice 2004.

Les charges financières ont diminué comparativement aux mêmes périodes l'an dernier. Cette diminution est le résultat d'une réduction de l'endettement (défini comme l'endettement bancaire et la dette à long terme) découlant des flux de trésorerie nets générés et de taux d'intérêt à court terme inférieurs sur le crédit à terme.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices pour le quatrième trimestre se sont chiffrés à 1,5 million \$ comparativement à 2,4 millions \$ pour la même période l'an dernier. En excluant l'incidence financière des ajustements hors caisse décrits ci-dessous, les impôts sur les bénéfices pour le quatrième trimestre et l'exercice 2004 se sont établis à 2,1 millions \$ et à 11,8 millions \$, respectivement, par rapport à 2,4 millions \$ et à 4,4 millions \$ pour les mêmes périodes l'an dernier. L'augmentation des impôts sur les bénéfices pour l'exercice 2004 est principalement attribuable à la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement.

En novembre dernier, le gouvernement ontarien a annoncé qu'à l'avenir, les taux d'imposition des entreprises ne diminueraient pas, mais qu'au contraire ils augmenteraient pour s'établir à 14 % avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2004. Avant cette annonce, le taux d'imposition devait reculer pour passer de 11 % en 2004 à 8 % en 2007. Par conséquent, des ajustements hors caisse de 32,5 millions \$ redressés ont été enregistrés à titre de passifs d'impôts futurs au premier trimestre. Ce montant a été partiellement compensé par une réduction hors caisse des impôts futurs de 0,6 million \$ et 7 millions \$ pour le quatrième trimestre et l'exercice 2004, respectivement. Cette réduction des impôts futurs est liée à la baisse de la valeur comptable des appareils résidentiels et de certains autres actifs à long terme.

BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre s'est chiffré à 6,5 millions \$, soit 0,16 \$ par action, comparativement à 2,2 millions \$, ou 0,05 \$ par action, pour la période correspondante de 2003. Cette augmentation est principalement attribuable à la forte croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement. La perte nette pour l'exercice 2004 s'est établie à 32,2 millions \$, soit 0,81 \$ par action, comparativement à 124 000 \$, soit 0,00 \$ par action, pour la même période l'an dernier. La perte nette pour l'exercice 2004 est attribuable aux ajustements hors caisse pour l'amortissement et les impôts sur les bénéfices totalisant 45,6 millions \$, comme il a été mentionné précédemment.

FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

(en milliers de dollars)	Trimestres terminés les 31 août		Exercices terminés les 31 août	
	2004	2003 (redressé)	2004	2003 (redressé)
Activités d'exploitation				
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	41 025 \$	32 573 \$	144 778 \$	112 525 \$
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement et de la portion long terme des produits reportés et perçus d'avance	30 246	35 789	4 302	19 632
	<u>71 271 \$</u>	<u>68 362 \$</u>	<u>149 080 \$</u>	<u>132 157 \$</u>
Activités d'investissement⁽¹⁾	<u>(33 714) \$</u>	<u>(23 682) \$</u>	<u>(98 602) \$</u>	<u>(109 344) \$</u>
Activités de financement	<u>(37 557) \$</u>	<u>(44 680) \$</u>	<u>(50 478) \$</u>	<u>(22 813) \$</u>

(1) Excluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition.

Au quatrième trimestre, les flux de trésorerie générés par l'exploitation ont dépassé de 8,5 millions \$, ou 25,9 %, ceux de l'an dernier, en raison principalement de la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement. La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement et de la portion long terme des produits reportés et perçus d'avance a diminué de 5,5 millions \$ par rapport à l'an dernier, en grande partie parce que les créiteurs et les charges à payer ont augmenté d'un montant moindre au quatrième trimestre de l'exercice 2004.

Les activités d'investissement relatives aux acquisitions d'immobilisations et l'augmentation des charges reportées, incluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition, ont connu une hausse de 10,8 millions \$ au cours du quatrième trimestre, mais ont reculé de 8,9 millions \$ au cours de l'exercice 2004. Les acquisitions d'immobilisations, segmentées selon les normes établies par la National Cable Television Association (NCTA), sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	Trimestres terminés les 31 août		Exercices terminés les 31 août	
	2004	2003 (redressé)	2004	2003 (redressé)
Équipement à l'abonné	12 543 \$	2 473 \$	27 988 \$	20 201 \$
Infrastructure graduelle ⁽¹⁾	4 555	6 169	16 415	25 158
Extensions de réseaux	3 056	3 054	10 157	9 660
Modernisation/reconstruction	6 806	6 329	20 893	27 121
Immobilisations de soutien	2 321	2 495	5 769	5 883
Total des acquisitions d'immobilisations ⁽²⁾	<u>29 281 \$</u>	<u>20 520 \$</u>	<u>81 222 \$</u>	<u>88 023 \$</u>

(1) Inclut principalement les nouveaux branchements de clients et ceux de remplacement mais également les terminaux numériques et modems câble.

(2) Incluant les contrats de location-acquisition qui ne sont pas compris dans les états des flux de trésorerie.

Au cours du quatrième trimestre, les acquisitions d'immobilisations ont augmenté de 8,8 millions \$, principalement en raison d'une hausse des dépenses liées aux terminaux numériques. Le nombre de terminaux numériques loués par les clients de Cogeco Câble a augmenté grâce à un attrayant programme de location lancé au quatrième trimestre et à un plus grand nombre d'achats de

terminaux à la fin de l'exercice. Au cours de l'exercice 2004, les écarts liés aux acquisitions d'immobilisations s'expliquaient principalement par les facteurs suivants :

- Les acquisitions d'immobilisations liées à l'infrastructure graduelle ont diminué à la suite d'un premier investissement de 7,7 millions \$ engagé au cours de l'exercice 2003 pour le lancement de la vidéo sur demande.
- Les dépenses liées à la modernisation du réseau ont été réduites au cours de l'exercice 2004, car la direction a l'intention de tester des terminaux numériques à faible coût dans le cadre d'un scénario visant la migration vers une plate-forme entièrement numérique. Malgré une réduction des investissements dans le programme de modernisation, la croissance du nombre de clients a été généralement plus forte au cours de l'exercice 2004. Au cours de l'exercice 2005, la direction continuera d'évaluer des scénarios visant la migration vers une plate-forme entièrement numérique, puisque celle-ci pourrait optimiser l'utilisation de la bande passante et ainsi la rendre plus rentable. Ces évaluations prendront en considération les terminaux numériques à faible coût, d'autres techniques et les réactions des clients. Dans l'attente d'une conclusion satisfaisante à cette analyse, la direction reprendra, au cours de l'exercice 2005, son programme de modernisation sans compromettre la croissance prévue des flux de trésorerie nets.
- Les équipements à l'abonné ont augmenté en raison de l'achat d'un plus grand nombre de terminaux numériques à la fin de l'exercice et au cours du quatrième trimestre. Cette hausse est attribuable à un plus grand nombre de clients qui loue leur équipement suite à un attrayant programme de location.

Les flux de trésorerie nets générés, qui se chiffrent à 6,3 millions \$ et à 43,5 millions \$ pour le quatrième trimestre et l'exercice 2004, respectivement, découlent de l'augmentation des flux de trésorerie générés par l'exploitation au cours des deux périodes, partiellement contrebalancée par les acquisitions d'immobilisations et les charges reportées.

Au quatrième trimestre, la dette à long terme et l'endettement bancaire ont diminué de 37,6 millions \$, essentiellement en raison de l'augmentation de 30,2 millions \$ des éléments hors caisse du fonds de roulement et de la portion long terme des produits reportés et perçus d'avance ainsi que des flux de trésorerie nets de 6,3 millions \$. Pour la même période l'an dernier, la dette à long terme et l'endettement bancaire ont diminué de 44,6 millions \$, ce qui s'explique principalement par une augmentation de 35,8 millions \$ des éléments hors caisse du fonds de roulement et de la portion long terme des produits reportés et perçus d'avance ainsi que des flux de trésorerie nets de 8,7 millions \$.

À la demande de Cogeco Câble et par suite de la baisse de l'endettement découlant des flux de trésorerie nets, l'engagement total en vertu du crédit à terme a été réduit et est passé de 400 millions \$ à 270 millions \$ en janvier 2004. Au 31 août 2004, la Société avait utilisé 58 millions \$ de son crédit à terme. À l'avenir, Cogeco Câble s'attend à continuer de générer des flux de trésorerie nets et ainsi réduire ses ratios d'endettement.

SITUATION FINANCIÈRE

Depuis le 31 août 2003, les postes suivants du bilan ont subi des variations importantes : immobilisations, endettement, passifs d'impôts futurs et avoir des actionnaires.

Les immobilisations ont diminué de 35,3 millions \$, car l'amortissement a excédé les acquisitions d'immobilisations. Comme il a été mentionné précédemment, une augmentation de l'amortissement de 20,1 millions \$ a été inscrite en raison principalement de la modification de l'estimation de la durée de vie utile des appareils résidentiels.

Au 31 août 2004, la Société a procédé à un test de dépréciation de la valeur des droits de clients et a déterminé qu'il n'existait aucune diminution de valeur.

L'endettement a diminué de 48,3 millions \$, en raison principalement des flux de trésorerie nets de 43,5 millions \$ et d'une augmentation de 4,3 millions \$ des éléments hors caisse du fonds de roulement et de la portion long terme des produits reportés et perçus d'avance. Les passifs d'impôts futurs ont augmenté de 35,1 millions \$, en raison surtout d'un ajustement de l'impôt sur les bénéfices décrit dans la section « Impôts sur les bénéfices ». Finalement, la diminution de 31,6 millions \$ de l'avoir des actionnaires est principalement attribuable à la perte nette subie au cours de l'exercice 2004. Comme il a été mentionné précédemment, cette perte est imputable aux ajustements hors caisse liés à l'amortissement et aux impôts sur les bénéfices hors caisse totalisant 45,6 millions \$ pour l'exercice 2004.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Lors de sa réunion du 15 octobre 2004, le conseil d'administration de Cogeco Câble a déclaré un dividende trimestriel, pour la première fois depuis l'exercice 2001, suite à une amélioration sensible de ses résultats financiers qui a conduit à des flux de trésorerie nets importants. Un dividende trimestriel de 0,02 \$ par action pour les actions subalternes à droit de vote et les actions à droits de vote multiples sera payé le 12 novembre 2004 aux actionnaires inscrits le 29 octobre 2004.

PROJECTIONS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE 2005

La direction maintient ses projections financières et de clientèle pour l'exercice 2005. Cogeco Câble prévoit aller chercher jusqu'à 2 500 clients du service de base, entre 32 000 et 37 000 clients du service Internet à haute vitesse et entre 40 000 et 45 000 terminaux numériques d'ici au 31 août 2005. La Société s'attend à atteindre les objectifs de croissance suivants : une hausse de 4 à 5 % des produits d'exploitation, une augmentation de 8 à 10 % du bénéfice d'exploitation avant amortissement, une hausse de 2 % de l'amortissement (calculé en excluant l'incidence financière d'une modification de la durée de vie utile de certains actifs à long terme au cours de l'exercice 2004) et une diminution de 3 % des charges financières. Un bénéfice net d'environ 22 millions \$ devrait être réalisé. La direction prévoit que les flux de trésorerie générés par l'exploitation financeront les acquisitions d'immobilisations et les charges reportées, qui devraient s'établir à 114 millions \$. Les prévisions susmentionnées devraient se traduire par des flux de trésorerie nets de 45 millions \$ à 50 millions \$.

FACTEURS DE RISQUE ET INCERTITUDES

Les facteurs de risque et incertitudes suivants avec lesquels Cogeco Câble doit composer constituent une mise à jour de ceux qui figurent dans le rapport annuel 2003 de la Société.

Situation du marché et concurrence

Bell Canada, la compagnie de téléphone titulaire dans la plus grande partie de l'Ontario et du Québec, a demandé au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de lui accorder des licences régionales pour chacune des provinces lui permettant d'offrir des services de distribution vidéo à large bande par son réseau téléphonique au moyen de la technologie VDSL (ligne d'abonné numérique à très haut débit). Cette nouveauté pourrait se traduire par un service concurrentiel supplémentaire offert dans la région d'Oakville, de Burlington

et de Hamilton, où Bell Canada prévoit lancer son nouveau service de distribution VDSL. BCE, la société mère de Bell Canada, qui détient également la plus importante entreprise de diffusion directe par satellite au Canada, Bell ExpressVu, serait par conséquent en mesure de combiner les activités liées à la diffusion par satellite et à la diffusion à large bande par téléphonie fixe de ses deux entités commerciales afin d'en tirer un avantage sur le plan concurrentiel.

Cogeco Câble a procédé à des tests de marché portant sur la téléphonie sur IP (protocole Internet) et a l'intention de mettre en marché des services de téléphonie fixe en 2005. Cogeco Câble sera en concurrence avec plusieurs nouveaux arrivés sur le marché de la téléphonie résidentielle qui utilisent également la technologie voix sur IP. La téléphonie sur IP offrira des configurations de service plus souples et des coûts moindres que les réseaux téléphoniques commutés traditionnels. Toutefois, cette technologie est relativement jeune et on ignore si les clients choisiront de s'abonner à la téléphonie sur IP à titre de service complémentaire ou de remplacement et, le cas échéant, à quel rythme ils le feront.

Les systèmes de distribution évolueront vers des plates-formes de transmission dans un réseau IP intégrées offrant des techniques et des protocoles de transfert de données plus efficaces, et davantage de contenu lié à l'information et au divertissement, notamment des services de programmation vidéo reposant sur la technologie IP, tous accessibles aux utilisateurs finaux en format IP par l'intermédiaire de connexions Internet à haute vitesse. À mesure que cette évolution s'opérera, le rôle traditionnel des distributeurs de services à large bande à titre de détaillants privilégiés de services de programmation vidéo, ainsi que leurs activités principales de distribution vidéo, pourrait changer en raison de la concurrence des fournisseurs de contenu vidéo, qui distribuent leurs services directement aux clients au moyen de plates-formes de transmission dans un réseau IP.

Réglementation

Plusieurs démarches réglementaires sont actuellement en instance au CRTC, notamment des démarches portant sur le cadre réglementaire de la téléphonie sur IP, sur le regroupement de services de diffusion et de télécommunications, sur l'utilisation des possibilités de publicité dans les services de programmation autres que canadiens et sur la distribution de services de programmation de télévision payante et spécialisée par signaux haute définition, et pourraient avoir, selon leur dénouement, une incidence considérable sur la situation concurrentielle de Cogeco Câble, ses activités et sa situation financière.

Coûts des ventes et charges d'exploitation

Récemment, le CRTC a modifié les règles régissant le statut de transmission de TSN (The Sports Network), de RDS (Réseau des sports) et de CMT (Country Music Television). Les stations TSN et RDS sont actuellement transmises par Cogeco Câble dans le cadre du service de câble de base à un tarif de gros maximal prescrit. Si le CRTC maintenait sa décision, Cogeco Câble pourrait devoir déplacer ces deux réseaux de sports dans des volets facultatifs et payer des frais de gros plus élevés à CTV Specialty Services Inc. Cogeco Câble et d'autres sociétés ont demandé à la Cour d'appel fédérale l'autorisation d'en appeler de la décision du CRTC, mais l'issue demeure inconnue à l'heure actuelle.

La distribution de certains services de programmation vidéo et audio nécessite le paiement de frais à diverses sociétés de gestion des droits d'auteur conformément aux tarifs établis par la Commission du droit d'auteur en vertu de la *Loi sur le droit d'auteur* (Canada). Les tarifs proposés par les sociétés de gestion des droits d'auteur pour la retransmission de signaux éloignés, les services audio payants distribués aux clients résidentiels, de même que pour les services de musique de fond distribués aux établissements commerciaux, sont toujours à l'étude par la Commission du droit d'auteur.

Les renouvellements de contrats avec les entreprises de distribution d'électricité sont actuellement en cours pour environ 42 % des poteaux utilisés par la Société en Ontario. L'association canadienne de télévision par câble a demandé à la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO), au nom de ses membres, que soient établis les tarifs relatifs aux poteaux des entreprises de distribution d'électricité que la CEO régit en Ontario, mais l'issue de cette procédure ne sera pas connue avant quelque temps. La Société prévoit que le coût moyen qu'elle verse par poteau augmentera probablement au cours des prochaines années, mais ne peut actuellement déterminer l'ampleur de la hausse. La plupart des relations avec les fournisseurs de structures de soutènement sont considérées comme satisfaisantes, et des ententes provisoires sont négociées en Ontario dans l'attente de la décision finale de la CEO.

Processus de travail et systèmes d'information

Cogeco Câble procède actuellement à une évaluation et à un examen détaillés de ses processus de travail et de ses systèmes d'information en vue de satisfaire à de nouvelles exigences en matière de certification relativement à ses états financiers intermédiaires et annuels. Cet examen, effectué par le groupe finances et contrôle de la Société, avec le soutien d'un grand cabinet professionnel d'experts-comptables, pourrait donner lieu à des recommandations portant sur des améliorations ou des modifications à apporter à certains processus ou systèmes d'information qui, à leur tour, pourraient entraîner des acquisitions d'immobilisations ou des charges d'exploitation imprévues, le cas échéant.

Relations de travail

La convention collective de la division Québec a expiré le 31 décembre 2002 et les négociations en vue de la renouveler sont toujours en cours. Environ 28 % de l'effectif global de la Société est visé par cette convention collective. Bien que les relations de travail soient considérées comme satisfaisantes, l'incidence des modalités du renouvellement ne sera connue qu'à l'issue des négociations. Bien que les parties pourraient être en mesure de prendre des moyens de pression au cours de l'exercice 2005, la direction n'entrevoit pas d'interruption de travail pour le moment.

AU SUJET DE COGECO CÂBLE

Cogeco Câble se classe au deuxième rang des câblodistributeurs en Ontario et au Québec et au quatrième rang au Canada sur le plan du nombre de clients du service de base. Cogeco Câble procure environ 1 277 000 unités de service à environ 1 423 000 foyers câblés dans les territoires servis. Grâce à son réseau bidirectionnel à large bande passante, Cogeco Câble fournit à sa clientèle résidentielle et commerciale des services vidéo et audio, tant analogiques que numériques, ainsi que des services d'accès Internet à haute vitesse. Les actions à droit de vote subalterne de Cogeco Câble (CCA.SV) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Source : **Cogeco Câble inc.**
Pierre Gagné
Vice-président, Finances et chef de la direction financière
Tél. : (514) 874-2600

Information : **Médias**
Marie Carrier
Directrice, Communications d'entreprise
Tél. : (514) 874-2600

**Conférence téléphonique
pour les analystes financiers :** **Le 18 octobre 2004, à 11 h HAE**
Par Internet à l'adresse www.cogeco.ca/investisseurs
Par téléphone : 1-800-289-0544, n° de confirmation 812147
Les membres des médias sont invités à assister à titre
d'auditeurs seulement.

Renseignements financiers trimestriels complémentaires

Trimestres terminés les ⁽¹⁾ (en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	Exercice 2004				Exercice 2003			
	30 nov. (redressé)	29 fév. (redressé)	31 mai	31 août	30 nov. (redressé)	28 fév. (redressé)	31 mai (redressé)	31 août (redressé)
Produits d'exploitation	129 489 \$	131 574 \$	132 364 \$	133 053 \$	118 680 \$	121 558 \$	122 473 \$	126 483 \$
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	47 214	50 413	51 329	54 290	40 088	42 759	44 513	48 249
<i>Marge d'exploitation</i>	36,5 %	38,3 %	38,8 %	40,8 %	33,8 %	35,2 %	36,3 %	38,1 %
Amortissement	43 313	32 355	32 070	32 476	26 391	27 241	27 614	29 989
Charges financières	14 905	14 767	14 414	13 871	15 528	15 485	15 396	14 704
Impôts sur les bénéfices	30 099	2 703	2 993	1 474	(335)	861	1 471	2 390
Bénéfice net (perte nette)	(41 103)	588	1 852	6 469	(1 496)	(826)	32	2 166
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	31 882 \$	35 278 \$	36 593 \$	41 025 \$	24 277 \$	26 953 \$	28 722 \$	32 573 \$
Bénéfice net (perte nette) par action	(1,03) \$	0,01 \$	0,05 \$	0,16 \$	(0,04) \$	(0,02) \$	0,00 \$	0,05 \$

(1) Puisque les chiffres ont été arrondis, il est possible que l'addition des renseignements trimestriels ne corresponde pas aux totaux annuels.

COGECO CÂBLE INC.
Statistiques sur les clients

- 15 -

	31 août 2004	31 août 2003
Foyers câblés		
Ontario	972 964	954 912
Québec	450 292	442 574
	1 423 256	1 397 486
Unités de service		
Ontario	923 046	861 790
Québec	354 271	326 579
	1 277 317	1 188 369
Clients du service de base		
Ontario	584 686	584 864
Québec	239 169	235 793
	823 855	820 657
Clients des volets facultatifs		
Ontario	463 217	466 090
Québec	178 022	173 730
	641 239	639 820
Clients du service de télévision payante		
Ontario	80 567	83 739
Québec	32 246	29 875
	112 813	113 614
Clients du service Internet à haute vitesse		
Ontario	203 692	171 406
Québec	41 334	33 773
	245 026	205 179
Clients numériques		
Ontario	134 668	105 520
Québec	73 768	57 013
	208 436	162 533
Terminaux numériques		
Ontario	161 731	122 998
Québec	78 340	60 089
	240 071	183 087
Clients du service regroupé		
Ontario	265 278	221 452
Québec	90 990	66 628
	356 268	288 080

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

	Trois mois terminés les 31 août		Douze mois terminés les 31 août	
<i>(en milliers de dollars, sauf les données par action)</i>	2004	2003 (redressé)	2004	2003 (redressé)
	(non vérifié)	(non vérifié)	(vérifié)	(vérifié)
Produits d'exploitation				
Services	131 253 \$	124 598 \$	518 401 \$	479 307 \$
Équipements	1 800	1 885	8 079	9 887
	133 053	126 483	526 480	489 194
Charges d'exploitation	78 500	77 446	315 208	305 716
Honoraires de gestion - COGECO inc.	263	788	8 026	7 869
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	54 290	48 249	203 246	175 609
Amortissement	32 476	28 989	140 214	110 234
Bénéfice d'exploitation	21 814	19 260	63 032	65 375
Charges financières	13 871	14 704	57 957	61 113
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	7 943	4 556	5 075	4 262
Impôts sur les bénéfices (note 2)	1 474	2 390	37 269	4 386
Bénéfice net (perte nette)	6 469 \$	2 166 \$	(32 194) \$	(124) \$
Bénéfice (perte) par action (note 5)				
De base et dilué(e)	0,16 \$	0,05 \$	(0,81) \$	(0,00) \$

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

<i>(en milliers de dollars)</i>	Douze mois terminés les 31 août	
	2004 (redressé) (vérifié)	2003 (redressé) (vérifié)
Solde au début		
Solde déjà établi	95 677 \$	87 771 \$
Redressement par suite de modifications de conventions comptables <i>(note 1)</i>	(29 603)	(21 600)
Solde redressé	66 074	66 171
Perte nette	(32 194)	(124)
Excédent de la valeur attribuée aux actions subalternes à droit de vote rachetées sur le prix payé	-	27
Solde à la fin	33 880 \$	66 074 \$

COGECO CÂBLE INC.

BILANS CONSOLIDÉS

<i>(en milliers de dollars)</i>	31 août 2004		31 août 2003 (redressé)	
	(vérifié)		(vérifié)	
Actif				
Court terme				
Débiteurs	31 039	\$	33 800	\$
Charges payées d'avance	4 535		2 933	
	35 574		36 733	
Immobilisations	687 960		723 273	
Charges reportées	48 293		53 186	
Droits de clients	989 552		989 552	
	1 761 379	\$	1 802 744	\$
Passif et avoir des actionnaires				
Passif				
Court terme				
Endettement bancaire	5 410	\$	1 894	\$
Créditeurs et charges à payer	109 402		109 576	
Impôts sur les bénéfices à payer	844		732	
Produits reportés et perçus d'avance	22 778		21 301	
Portion de la dette à long terme échéant à court terme (note 3)	2 455		2 065	
	140 889		135 568	
Dette à long terme (note 3)	750 268		802 470	
Produits reportés et perçus d'avance	9 659		7 931	
Passifs relatifs aux avantages sociaux futurs	1 506		1 306	
Passif d'impôts futurs	195 523		160 380	
	1 097 845		1 107 655	
Avoir des actionnaires				
Capital-actions (note 4)	629 416		629 015	
Bénéfices non répartis	33 880		66 074	
Surplus d'apport – rémunération à base d'actions (note 1)	238		-	
	663 534		695 089	
	1 761 379	\$	1 802 744	\$

COGECO CÂBLE INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trois mois terminés les 31 août		Douze mois terminés les 31 août	
	2004 (non vérifié)	2003 (redressé) (non vérifié)	2004 (redressé) (vérifié)	2003 (redressé) (vérifié)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette)	6 469 \$	2 166 \$	(32 194) \$	(124) \$
Éléments sans incidence sur les espèces et quasi-espèces				
Amortissement	32 476	28 989	140 214	110 234
Amortissement des charges de financement reportées	235	326	1 223	1 340
Impôts futurs (note 2)	2 106	1 266	35 143	916
Autres	(261)	(174)	392	159
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	41 025	32 573	144 778	112 525
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement et de la portion long terme des produits reportés et perçus d'avance (note 6a))	30 246	35 789	4 302	19 632
	71 271	68 362	149 080	132 157
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations (note 6b))	(28 358)	(20 438)	(78 639)	(87 335)
Augmentation des charges reportées	(5 415)	(3 331)	(20 022)	(22 096)
Autres	59	87	59	87
	(33 714)	(23 682)	(98 602)	(109 344)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire	(5 865)	(7 860)	3 516	(1 197)
Remboursement de la dette à long terme	(31 707)	(36 703)	(54 395)	(21 632)
Émission d'actions subalternes à droit de vote	15	1	401	134
Rachat pour annulation d'actions subalternes à droit de vote	-	(118)	-	(118)
	(37 557)	(44 680)	(50 478)	(22 813)
Variation nette des espèces et quasi-espèces et espèces et quasi-espèces à la fin	- \$	- \$	- \$	- \$

Voir les informations supplémentaires sur les flux de trésorerie à la note 6.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2004

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

1. Mode de présentation

De l'avis de la direction, les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints, dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, contiennent tous les ajustements nécessaires pour présenter fidèlement la situation financière de Cogeco Câble inc. aux 31 août 2004 et 2003, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour les périodes de trois et douze mois terminées les 31 août 2004 et 2003.

Bien que la direction estime que l'information est divulguée de façon adéquate, ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes afférentes devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de Cogeco Câble inc. Les conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés sont les mêmes que celles utilisées pour les plus récents états financiers consolidés annuels, sous réserve des renseignements ci-après.

Les états financiers consolidés intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'une revue par les vérificateurs externes de la Société.

Amortissement des actifs à long terme

Avec effet au 1^{er} septembre 2003, la Société a révisé la durée de vie de ses décodeurs et modems, communément appelés appareils résidentiels, et de certains autres éléments d'actifs à long terme. La durée de vie utile des décodeurs a été modifiée passant de sept à cinq ans pendant que celle des modems a été modifiée passant de sept à trois ans. Ces changements d'estimations comptables, appliqués prospectivement, ont augmenté la dépense d'amortissement de 1,6 millions \$ et 20,1 millions \$ au cours des périodes de trois et douze mois terminées le 31 août 2004.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

Le 1^{er} septembre 2003, la Société a adopté par anticipation les recommandations du chapitre 3870 du manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »), *Rémunérations et autres paiements à base d'actions* qui définit notamment des normes de constatation, de mesure et de présentation d'informations applicables aux rémunérations à base d'actions. Ces nouvelles recommandations exigent l'utilisation d'une méthode basée sur la juste valeur pour les options octroyées. Tel que permis par le chapitre 3870 du manuel de l'ICCA, la Société a choisi d'appliquer ces nouvelles recommandations sur une base prospective. Auparavant, la Société mesurait les coûts compensatoires pour les rémunérations à base d'actions à l'intention des employés comme l'excédent, s'il y a lieu, du cours des actions subalternes à droit de vote sur le montant que l'employé devait payer pour acquérir ces actions à la date de l'octroi, et incluait par voie de note aux états financiers des informations pro forma sur le bénéfice net et le bénéfice par action comme si la méthode de la juste valeur avait été appliquée. Toute contrepartie versée par les employés au moment de la levée des options était portée au crédit du capital-actions. Avec effet au 1^{er} septembre 2003, la Société a adopté la méthode de comptabilisation basée sur la juste valeur et a commencé à comptabiliser les options sur actions en mesurant le coût de rémunération des options attribuées à compter du 1^{er} septembre 2003 en utilisant le modèle d'évaluation d'options Binomial. L'application de ces nouvelles recommandations a entraîné la comptabilisation d'un coût compensatoire de 63 000 \$ et 238 000 \$ au cours des périodes de trois et douze mois terminées le 31 août 2004. Les informations supplémentaires requises en vertu des nouvelles recommandations sont présentées à la note 4.

Dépréciation d'actifs à long terme

En décembre 2002, l'ICCA a publié le chapitre 3063, *Dépréciation d'actifs à long terme*, qui modifie les directives existantes sur le calcul de la dépréciation de valeur des actifs à long terme et établit des normes pour la constatation, la mesure et la présentation de la dépréciation des actifs à long terme. Ainsi, les nouvelles dispositions exigent qu'une perte de valeur soit constatée lorsque la valeur comptable d'un élément d'actif est supérieure à la valeur des flux de trésorerie non actualisés relatifs à cet élément d'actif. Cette perte est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. La Société a adopté ces nouvelles recommandations au 1^{er} septembre 2003 et a conclu qu'aucune perte de valeur ne devait être constatée.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2004

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

1. Mode de présentation (suite)

Relations de couverture

En décembre 2001, l'ICCA a publié une nouvelle note d'orientation concernant la comptabilité (« NOC-13 »), *Relations de couverture*, laquelle établit de nouveaux critères pour l'identification, la désignation, la documentation et l'efficacité des relations de couverture, aux fins de l'application de la comptabilité de couverture. De plus, le Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA a aussi publié en juin 2002 le CPN-128, *Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture*, lequel établit qu'un instrument financier dérivé qui ne répond pas aux conditions de la comptabilité de couverture, tel qu'exposé dans la NOC-13, devrait être constaté dans le bilan à la juste valeur et les variations de la juste valeur devraient être constatées dans les résultats de l'exercice. La Société a adopté les recommandations de la NOC-13 le 1^{er} septembre 2003. Étant donné que la Société se conforme aux exigences de la NOC-13, l'adoption de ces nouvelles recommandations n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Hierarchie des principes comptables généralement reconnus

En juin 2003, l'ICCA a publié le chapitre 1100, *Principes comptables généralement reconnus*, qui établit des normes de communication de l'information financière en conformité avec les principes comptables généralement reconnus et indique quelles sont les sources à consulter lors du choix des conventions comptables à employer ou de la détermination des informations à fournir, dans le cas où un sujet n'est pas traité explicitement dans les sources premières des principes comptables généralement reconnus. Ces nouvelles recommandations s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2003. La Société a examiné ces nouvelles recommandations et en conclut, en fonction de l'application des nouvelles conventions comptables sur la constatation des produits, qu'elles n'avaient aucun impact sur ses états financiers.

Constatation des produits

Le 17 décembre 2003, le Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA a publié le CPN-141, *Constatation des produits*, lequel vise à fournir des directives générales interprétatives sur l'application du chapitre 3400 du manuel de l'ICCA, *Produits*, et à résumer les principes énoncés dans le « Staff Accounting Bulletin » No. 101 (« SAB 101 ») publié aux États-Unis. Le CPN-141 vise également à fournir des directives additionnelles sur la capitalisation des coûts directs différentiels en relation avec les produits au titre des frais initiaux. À cette même date, le Comité a aussi publié le CPN-142, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*, traitant de la détermination des accords de prestations multiples comportant plus d'une unité de comptabilisation. Cet abrégé traite également de l'évaluation et de la répartition de la contrepartie prévue à l'accord entre les différentes unités de comptabilisation visées par cet accord.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2004, la Société a adopté ces nouvelles recommandations et déterminé qu'elle avait des accords de prestations multiples générateurs de produits, comprenant, les services d'installation, la vente d'appareils résidentiels et les services connexes reliés à la prestation de services. En vertu des critères du CPN-142, la Société considère la vente d'appareils résidentiels comme une unité de comptabilisation distincte d'un accord de prestations multiples, alors que les services d'installation et les services connexes relatifs à la prestation de services doivent être considérés comme une unité intégrée. De plus, certains coûts directs différentiels relatifs aux services d'installation devraient être reportés sur la même durée que les produits liés à l'installation. Conséquemment, la Société a effectué les changements suivants rétroactivement :

- Les produits liés à l'installation sont dorénavant reportés et amortis sur la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client, soit quatre ans. Auparavant, ces produits étaient constatés immédiatement car ils représentaient un recouvrement partiel des frais directs de vente engagés. À la facturation, la portion des produits non gagnés est comptabilisée à titre de produits reportés et perçus d'avance;

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2004

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

1. Mode de présentation (suite)

- Les coûts de rebranchement des clients sont dorénavant comptabilisés à titre de charges reportées jusqu'à concurrence du montant des produits générés par l'activité de rebranchement, qui sont inclus dans les produits liés à l'installation, et amortis sur la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client, soit quatre ans. Auparavant, ces frais qui comprennent le matériel, la main d'oeuvre directe et certains frais généraux, étaient capitalisés à titre d'immobilisations et généralement amortis sur une période de cinq ans;
- Les produits liés à la vente d'appareils résidentiels à prix subventionné, qui étaient auparavant comptabilisés à titre de recouvrement partiel du coût, sont maintenant comptabilisés à titre de produits d'exploitation et compensés par une charge d'exploitation équivalente;
- La portion des frais de publicité encourus pour augmenter la base de clients numériques et Internet haute vitesse qui était auparavant comptabilisée à titre de charge reportée est dorénavant comptabilisée à titre de charge d'exploitation.

Ces changements, relatifs à la constatation des produits et appliqués de façon rétroactive, ont eu les effets suivants sur les états financiers de la Société :

	Trois mois terminés les 31 août			
	2004		2003	
	Avant adoption (non vérifié)	Après adoption (non vérifié)	Avant redressement (non vérifié)	Après redressement (non vérifié)
Produits d'exploitation	132 348 \$	133 053 \$	124 921 \$	126 483 \$
Charges d'exploitation	75 529	78 500	73 861	77 446
Amortissement	31 506	32 476	28 193	28 989
Impôts sur les bénéfices	3 313	1 474	3 111	2 390
Bénéfice net	7 866	6 469	4 264	2 166
Bénéfice par action				
De base et dilué	0,20 \$	0,16 \$	0,11 \$	0,05 \$

	Douze mois terminés les 31 août			
	2004		2003	
	Avant adoption (vérifié)	Après adoption (vérifié)	Avant redressement (vérifié)	Après redressement (vérifié)
Produits d'exploitation	519 753 \$	526 480 \$	479 293 \$	489 194 \$
Charges d'exploitation	300 503	315 208	288 080	305 716
Amortissement	136 072	140 214	107 158	110 234
Impôts sur les bénéfices	43 831	37 269	7 194	4 386
Bénéfice net (perte nette)	(26 636)	(32 194)	7 879	(124)
Bénéfice (perte) par action				
De base et dilué(e)	(0,67) \$	(0,81) \$	0,20 \$	(0,00) \$

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2004

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

1. Mode de présentation (suite)

	31 août 2004		31 août 2003	
	Avant adoption (vérifié)	Après adoption (vérifié)	Avant redressement (vérifié)	Après redressement (vérifié)
Immobilisations	739 547 \$	687 960 \$	765 085 \$	723 273 \$
Charges reportées	34 273	48 293	39 147	53 186
Produits reportés et perçus d'avance	16 070	32 437	15 194	29 232
Passif d'impôts futurs	214 296	195 523	172 588	160 380
Bénéfices non répartis	69 041	33 880	95 677	66 074

En conséquence, les bénéfices non répartis ont diminués de 29,6 millions \$ et 21,6 millions \$ respectivement au 1^{er} septembre 2003 et 2002.

2. Impôts sur les bénéfices

	Trois mois terminés les 31 août		Douze mois terminés les 31 août	
	2004 (non vérifié)	2003 (redressé) (non vérifié)	2004 (redressé) (vérifié)	2003 (redressé) (vérifié)
Exigibles	(632) \$	1 124 \$	2 126 \$	3 470 \$
Futurs	2 106	1 266	35 143	916
	1 474 \$	2 390 \$	37 269 \$	4 386 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les taux d'imposition fédéral et provinciaux réglementaires et le taux d'imposition effectif consolidé :

	Trois mois terminés les 31 août		Douze mois terminés les 31 août	
	2004 (non vérifié)	2003 (redressé) (non vérifié)	2004 (redressé) (vérifié)	2003 (redressé) (vérifié)
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition de base combiné de 35,4 % (36,5 % en 2003)	2 807 \$	1 662 \$	1 794 \$	1 554 \$
Pertes (bénéfices) assujettis à des taux d'imposition moins élevés	(559)	(353)	131	(263)
Augmentation de l'impôt relatif à l'augmentation des taux pratiquement en vigueur	-	-	32 483	-
Impôts des grandes sociétés	925	1 750	3 700	4 000
Autres	(1 699)	(669)	(839)	(905)
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif	1 474 \$	2 390 \$	37 269 \$	4 386 \$

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2004

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

3. Dette à long terme

	Échéance	Taux d'intérêt	31 août 2004 (vérifié)	31 août 2003 (vérifié)
Société mère				
Crédit à terme ⁽¹⁾	2007	3,24 % ⁽²⁾	58 000 \$	110 000 \$
Débitures garanties de premier rang série 1	2009	6,75	150 000	150 000
Billets garantis de premier rang				
Série A – 150 millions de dollars US	2008	6,83 ⁽³⁾	196 950	207 855
Série B	2011	7,73	175 000	175 000
Débitures subordonnées garanties série A	2007	8,44	125 000	125 000
Crédit reporté ⁽⁴⁾	2008	-	41 700	30 795
Filiales				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2008	5,87– 9,11	3 153	1 565
Actions privilégiées ⁽⁵⁾	2006	-	2 920	4 320
			752 723	804 535
Moins portion court terme			2 455	2 065
			750 268 \$	802 470 \$

(1) Le montant nominal du crédit à terme a été réduit à 270 000 000 \$ en janvier 2004.

(2) Taux d'intérêt moyen sur la dette au 31 août 2004, incluant les frais d'estampillage.

(3) Les conventions d'échange de devises croisées ont donné lieu à un taux d'intérêt annuel réel de 7,254 % sur l'équivalent en dollars canadiens de la dette américaine.

(4) Le crédit reporté représente le montant qui serait payable aux 31 août 2004 et 2003 en vertu des conventions d'échange de devises couvrant les billets garantis de premier rang série A libellés en dollars US.

(5) 2 920 000 actions privilégiées (4 320 000 en 2003), dividende cumulatif 5,5 %, rachetables au gré du détenteur et de la filiale à raison d'un maximum de 1 400 000 \$ annuellement.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2004

*(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)***4. Capital-actions****Autorisé, en nombre illimité :**

Actions privilégiées de catégorie A, sans droit de vote, rachetables au gré de la Société et du porteur au prix de 1 \$ l'action, à dividende privilégié cumulatif au taux de 11 % de leur prix de rachat par année.

Actions privilégiées de catégorie B, sans droit de vote, pouvant être émises en série.

Actions à droits de vote multiples, 10 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

	31 août 2004	31 août 2003
	(vérifié)	(vérifié)
Émis		
15 691 100 actions à droits de vote multiples	98 346 \$	98 346 \$
24 232 815 actions subalternes à droit de vote (24 190 043 au 31 août 2003)	531 070	530 669
	629 416 \$	629 015 \$

Au cours de la période, les actions subalternes à droit de vote ont évolué comme suit :

	Douze mois terminés le 31 août 2004		Douze mois terminés le 31 août 2003	
	(vérifié)		(vérifié)	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde au début	24 190 043	530 669 \$	24 182 714	530 680 \$
Actions émises contre espèces en vertu du régime d'achat d'actions offert aux employés et du régime d'options d'achat d'actions	42 772	401	13 929	134
Actions rachetées pour annulation	-	-	(6 600)	(145)
Solde à la fin	24 232 815	531 070 \$	24 190 043	530 669 \$

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2004

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

4. Capital-actions (suite)

Régimes d'intéressement au capital

La Société offre à ses employés et à ceux de ses filiales un régime d'achat d'actions et offre également à certains dirigeants un régime d'options d'achat d'actions qui sont décrits dans les états financiers de l'exercice terminé le 31 août 2003. Au cours l'exercice, la Société a octroyé 159 580 options d'achat d'actions (141 020 en 2003) comportant un prix d'exercice variant de 15,70 \$ à 18,12 \$ (7,05 \$ à 11,79 \$ en 2003) dont 50 637 options d'achat d'actions (35 519 en 2003) ont été octroyées à des employés de COGECO inc. La Société comptabilise un coût de rémunération pour les options octroyées depuis le 1^{er} septembre 2003. Si le coût de rémunération avait été déterminé selon la méthode de la juste valeur à la date d'attribution des options, pour les options octroyées entre le 1^{er} septembre 2001 et le 31 août 2003, le bénéfice net (perte nette) et le bénéfice (perte) par action pour les périodes de trois et douze mois terminées les 31 août 2004 et 2003 auraient été réduits (augmentées) aux montants pro forma suivants :

	Trois mois terminés les 31 août		Douze mois terminés les 31 août	
	2004	2003 (redressé)	2004 (redressé)	2003 (redressé)
	(non vérifié)	(non vérifié)	(vérifié)	(vérifié)
Bénéfice net (perte nette)				
Présenté(e)	6 469 \$	2 166 \$	(32 194) \$	(124) \$
Pro forma	6 373	2 066	(32 578)	(513)
Bénéfice (perte) par action de base et dilué(e)				
Présenté(e)	0,16 \$	0,05 \$	(0,81) \$	(0,00) \$
Pro forma	0,16	0,05	(0,82)	(0,01)

La juste valeur des options octroyées a été estimée à la date d'attribution, pour les fins de détermination des coûts compensatoires reliés aux options et de présentation d'information pro forma, au moyen du modèle d'évaluation d'options Binomial en fonction des hypothèses suivantes :

	2004	2003
Taux de dividende prévu	1,27 %	1,27 %
Volatilité prévue	49 %	39 %
Taux d'intérêt sans risque	4,04 %	4,18 %
Durée prévue en années	3,9	3,8

La juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice était de 6,53 \$ par option (2,42 \$ en 2003).

Au 31 août 2004, la Société avait des options d'achat d'actions en circulation permettant d'acquérir 504 115 actions subalternes à droit de vote. Ces options peuvent être levées à des prix variant de 7,05 \$ à 40,75 \$ et à diverses dates allant jusqu'au 9 janvier 2014.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2004

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

5. Bénéfice (perte) par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice (perte) de base par action et le bénéfice (perte) dilué(e) par action :

	Trois mois terminés les 31 août		Douze mois terminés les 31 août	
	2004	2003	2004	2003
	(non vérifié)	(redressé) (non vérifié)	(redressé) (vérifié)	(redressé) (vérifié)
Bénéfice net (perte nette)	6 469 \$	2 166 \$	(32 194) \$	(124) \$
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	39 923 448	39 883 979	39 901 595	39 881 871
Effet de dilution des options d'achat d'actions ⁽¹⁾	118 418	95 037	-	-
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	40 041 866	39 979 016	39 901 595	39 881 871
Bénéfice (perte) par action				
De base et dilué(e)	0,16 \$	0,05 \$	(0,81) \$	(0,00) \$

(1) La moyenne pondérée des actions subalternes à droit de vote potentiellement dilutives qui sont antidilutives pour la période de douze mois terminée le 31 août 2004 s'élève à 105 910 actions (59 001 actions en 2003). Des options d'achat d'actions permettant d'acquérir 200 372 actions (205 024 actions en 2003) pour la période de douze mois terminée le 31 août 2004, étaient en circulation mais n'ont pas été incluses dans le calcul du bénéfice par action dilué étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote. En conséquence, l'effet aurait été antidilutif.

6. États des flux de trésorerie

a) Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement et de la portion long terme des produits reportés et perçus d'avance

	Trois mois terminés les 31 août		Douze mois terminés les 31 août	
	2004	2003	2004	2003
	(non vérifié)	(redressé) (non vérifié)	(redressé) (vérifié)	(redressé) (vérifié)
Débiteurs	(221) \$	(209) \$	2 761 \$	(127) \$
Impôts sur les bénéfices à recevoir	-	(415)	-	7 025
Charges payées d'avance	(2 699)	937	(1 602)	1 291
Créditeurs et charges à payer	33 337	36 738	(174)	11 727
Impôts sur les bénéfices à payer	(1 508)	732	112	732
Produits reportés et perçus d'avance	1 337	(1 994)	3 205	(1 016)
	30 246 \$	35 789 \$	4 302 \$	19 632 \$

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2004

*(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)***6. États des flux de trésorerie (suite)**

b) Autres informations

	Trois mois terminés les 31 août		Douze mois terminés les 31 août	
	2004	2003	2004	2003
	(non vérifié)	(non vérifié)	(vérifié)	(vérifié)
Immobilisations acquises par le biais de contrats de location-acquisition	923 \$	82 \$	2 583 \$	688 \$
Intérêts versés	11 113	10 701	56 654	58 862
Impôts sur les bénéfices versés (recouvrés)	876	807	2 014	(4 287)

7. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de se conformer à la présentation adoptée au cours de la période courante.